

SAMEDI 23 AVRIL 2022 | 11h-19h

www.animasia.org/le-haillan

10 éditions

Édition spéciale **Miyazaki** Voyagez au cœur de l'Asie

ANIMASIA

Le Haïllan - L'Entrepôt

entrée gratuite !

ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR **LENNO**  AVEC LE SOUTIEN DE **L'ENTRÉPÔT**  **Le Haillan** **TBM** 



Règlement COSPLAY ANIMASIA LE HAILLAN 2022

GENERAL

Dans le cadre du festival Animasia le Haillan, l'association Mandora organise un défilé de cosplay ouvert à toutes et tous.

La date du défilé est fixée au Samedi 23 avril 2022 à 17h15.

Le défilé étant ouvert aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ».

Chaque défilé accueille un nombre limité d'inscriptions, défini lors de l'inscription. Ces limites peuvent être modifiées, sans préavis, par l'organisation Cosplay en fonction du planning général du festival.

PARTICIPATION

La participation à ce défilé est gratuite.

La participation au défilé est tributaire de la pré-inscription dûment réalisée sur le net.

Etape 1 : Envoi du formulaire d'inscription à l'adresse cosplay@mandora.fr dûment rempli accompagné de la bande son avant le 17 avril 2022 inclus.

Etape 2 : Traitement du dossier par l'équipe organisatrice du festival. Selon la demande, votre préinscription sera validée ou non et vous recevrez un mail vous indiquant la réponse dans la semaine qui suit l'envoi de votre formulaire.

L'Organisation Cosplay se donne une semaine pour répondre à votre participation. Passé ce délai, si vous n'avez pas reçu de réponse, c'est que votre mail n'a jamais été reçu. N'hésitez pas à vous renseigner et renvoyer votre pré-inscription.

Un mail définitif vous sera envoyé quelques jours avant le festival avec toutes les

informations définitives relatives au déroulement du défilé.

Les personnes dont la pré-inscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter au Point Cosplay et aux horaires indiqués dans les mails de briefing en amont du festival pour transformer leur pré-inscription en inscription.

MODALITE GROUPE

Le terme « Inscriptions Groupes » désigne toute inscription en vue d'une prestation faisant intervenir plus d'un participant sur scène.

Chaque groupe doit désigner un responsable de groupe majeur qui s'engage à fournir à l'organisation Cosplay, les documents nécessaires à l'inscription de chacun des membres de son groupe (définis dans le formulaire de pré-inscription).

Le responsable s'engage à respecter et à faire respecter à tous les membres de son groupe le présent règlement, et les différentes instructions qui pourront lui être transmises par l'organisation Cosplay, sans condition.

Sur place, il devra s'assurer que tous les membres sont présents et que les documents fournis pour la prestation scénique fonctionnent correctement.

COMPORTEMENT ET RESPECT

Tout participant coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors du défilé de cosplay sera immédiatement exclu du festival de façon définitive.

TEMPS ET BANDE SON

Temps défini pour les prestations :

Individuel :1 minute maximum

Duo et Trio : 2 minutes maximum

Groupe à partir de 4 personnes: 3 :00 minutes maximum

Les participants dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir le fichier audio au format MP3 uniquement.

Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec vos prénoms, noms, celui du groupe ou du personnage incarné, ainsi que le défilé).

L'organisation se réserve le droit de refuser votre bande son si celle-ci dépasse le temps défini, si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibre des sons), si elle présente une atteinte morale, physique ou pour tout autre raison jugée pertinente par les organisateurs du concours.

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de problèmes de compréhension liés à la sonorisation de la scène. Il est conseillé à tous les participants de se munir d'une clé USB contenant une copie de votre piste audio en cas de soucis technique.

SECURITE SUR SCENE

Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis,...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors de scène.

Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, katana, paintball ou assimilé). Seules les armes construites en carton ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptées. Toute réplique d'arme à feu sera également refusée.

Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».

Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail cosplay@mandora.fr.

MESURES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

Face à la situation sanitaire actuelle et afin que cette édition d'Animasia le Haillan se déroule dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, nous mettons en place des règles sanitaires conformément aux directives gouvernementales (**ces conditions peuvent changer à n'importe quel moment suivant les nouvelles annonces du gouvernement**)

- Le port du masque homologué est obligatoire pour tous (public, exposant-e-s, partenaires, bénévoles etc.) dès votre entrée et ce jusqu'à votre sortie de l'événement. Sans masques, l'accès à l'événement vous sera refusé.
- Le port du masque sera également obligatoire pendant le défilé et donc dans les loges. Seuls les participants seuls sur scène seront autorisés à retirer leur masque avant de monter sur scène pour leur prestation scénique, cependant il leur sera demandé de le remettre immédiatement en descendant de scène.
- Pour les groupes, le masque restera obligatoire durant le passage sur scène.
- Nous vous prions de respecter, à tout moment, la distanciation physique de 2m entre chaque personne notamment dans les loges.

- Le lavage des mains de manière régulière est obligatoire mais dans le cas où cela ne serait pas possible, des solutions de gel hydroalcoolique seront mises à disposition dans les loges.
- En raison de ces mesures, aucun helper/ assistant ne sera autorisé dans les loges.

DETAILS TECHNIQUES

L'association Mandora met à la disposition des participants des loges pour se changer, sous contrôle lors du défilé. Seule l'équipe de l'association Mandora est habilitée à permettre l'accès aux loges, qui pourront s'effectuer 1 heure à 30 minutes avant le début du défilé.

L'Organisation Cosplay ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol d'objets au sein des loges.

BRIEFING

Un ordre de passage effectif des prestations (et soumis à modification si besoin) vous sera fourni par mail avant le festival. L'ordre de passage peut être modifié à tout moment sans en avertir les participants.

Après transformation de leur pré-inscription en inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation Cosplay, et ce à l'horaire précisé.

Un briefing des participants sera alors fait pour détailler le mode d'accès à la scène et le mode et l'ordre de passage définitif. Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation Cosplay.

Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène.

Leur passage effectué, les participants seront invités à quitter les coulisses pour laisser la place aux participants suivants.

SUR PLACE

Vous devrez signer le présent règlement (responsable majeur) ainsi qu'un droit à l'image (permettant la diffusion de photos et vidéos de vous en cosplay) qui permettront de confirmer votre présence.